



Service Petite enfance

Département Education, Culture et Sports
Commune d'Ixelles

PROJET PÉDAGOGIQUE
Crèche Adèle Hauwel
Edition 2026

15, rue Renier Chalon à 1050 IXELLES

02/515.60.47

Tables des matières

1. Présentation générale de la crèche	4
2. Comment se déroule la familiarisation ?	7
3. Comment cela se passe quand je viens déposer et rechercher mon enfant ?	10
4. Comment se déroule la journée de mon enfant	13
5. Quelles sont les activités proposées à mon enfant ?	15
6. Qu'est-ce que mon enfant va manger ? Et s'il a un régime spécifique ? 18	
7. Quand est-ce que mon enfant va se reposer ? Est-ce qu'il dort toujours dans le même lit ?	22
8. Est-ce que mon enfant a son doudou et sa tétine avec lui ?	23
9. Et si mon enfant fait des bêtises ou se dispute ? Et s'il ne sait pas gérer ses émotions ?	25
10. Comment s'organisent les passages de section ?	28
11. Quand et comment mon enfant passe-t-il du linge au petit pot ?	30
12. Comment ça se passe quand mon enfant part à l'école ?	32
13. L'accueil des enfants à besoins spécifiques et/ou porteurs de handicap (EPH)	33
14. Mais concrètement, qu'est-ce que les puériculteur.rice.s font pendant la journée	34
15. La vie de la crèche en quelques photos	37
16. Liste des numéros de téléphone et adresses mails	44
17. Annexes	45
Une journée à la crèche Adèle Hauwel Section des Bébé	45
Une journée à la crèche Adèle Hauwel Section des Moyens	47
Une journée à la crèche Adèle Hauwel Section des Grands	49
Informations concernant le lait maternel	51
La familiarisation, tout ce qu'il y a à savoir	52
Nos projets	57

1. Présentation générale de la crèche



Le pouvoir organisateur de la crèche Adèle Hauwel est la **Commune d'Ixelles**. Il existe 7 autres crèches communales à Ixelles. Elles font toutes parties du Service Petite enfance qui les coordonne.

Les coordonnées du service sont les suivantes :

- ✓ <https://petiteenfance.ixelles.be/>
- ✓ petite.enfance@ixelles.brussels
- ✓ 02/515.70.46
- ✓ Josselin JAMET, responsable du service Petite enfance et Catherine DEVOS, adjointe à la direction.

La crèche Adèle Hauwel est une **crèche publique autorisée et subventionnée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance** (ONE). À ce titre, nous respectons l'ensemble des exigences et des normes qui nous incombent. La crèche est également autorisée et contrôlée par l'Agence Fédérale pour la sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) ainsi que par les Services d'Incendie (SIAMU).

La crèche est située Rue Renier Chalon 15, entre la « Bascule » et « Ma Campagne », à proximité du Delhaize « Molière » de la Chaussée de Waterloo.

Vous pouvez facilement y accéder en transports en commun, notamment avec les trams 8 et 97 (arrêt Vleurgat) ou les bus 60 (arrêt Lepoutre) et 38 (arrêt Van Eyck).

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30.

C'est une **crèche de 84 places d'accueil** (capacité journalière). Les enfants peuvent être accueillis dès la fin du congé de maternité et jusqu'à leur

entrée à l'école. Les enfants sont répartis dans différentes sections : chez les Bébé, chez les Moyens ou chez les Grands selon leur âge et leur développement. Les sections sont organisées selon deux circuits – le jaune et le vert (couleur dans les sections). Les enfants qui sont chez les Bébé « jaunes » vont chez les Moyens « jaunes » et ensuite chez les Grands « jaunes ». Idem pour les verts.

- ➔ **L'équipe d'accueil** de la crèche est composée de 26 puériculteur.rice.s, ce qui représente 24 équivalents temps plein. À l'entrée de la crèche, vous trouverez un tableau avec les photos des membres de cette équipe.
- ➔ **L'équipe logistique** est composée de 4 cantinier.ères et 6 agent.e.s d'entretien.
- ➔ Enfin, la crèche est coordonnée par une **équipe d'encadrement** composée de 1 responsable et 2,5 travailleur.euse.s psycho-médicosociaux équivalents temps plein.

Les 8 crèches communales fonctionnent de manière solidaire : lorsque c'est nécessaire des collègues viennent soutenir et renforcer l'équipe (absences pour maladies, congés, formations). C'est pourquoi vous serez amenés à rencontrer d'autres membres du personnel, que ça soit un.e puériculteur.rice, un.e agent.e d'entretien ou un.e cantinier.ère.

Au sein de la crèche, nous aurons aussi l'occasion d'accueillir des stagiaires de différentes formations : auxiliaire de l'enfance, puériculture, bac accueil et éducation du jeune enfant et également des stages d'observation de courte durée.

Chaque membre de l'équipe est également engagé dans une dynamique de formation continue.

C'est une **équipe multiculturelle**, à l'image de la commune d'Ixelles. Vous aurez l'occasion de faire la connaissance de chacun.e, en les croisant au quotidien et lors d'événements festifs organisés à la crèche.

Enfin, la crèche est composée des espaces suivants :

- 2 sections Bébé + 2 dortoirs (au 1^{er} étage) ;
- 2 sections Moyens + 2 dortoirs (au rez-de-chaussée) ;
- 2 sections Grands + 1 véranda (au rez-de-chaussée) ;
- 1 salle d'allaitement (au 1^{er} étage) ;
- 1 biberonnerie (au 1^{er} étage) ;
- 1 salle polyvalente (au rez-de-chaussée) ;
- 1 jardin et des cours ;
- 1 local pour les poussettes ;
- 2 cuisines ;
- 1 salle de pause pour le personnel ;
- 1 bureau pour l'équipe de TPMS (travailleur.euse.s psycho-médicosociaux) ;
- 1 bureau pour la responsable ;
- 1 buanderie ;
- Différents locaux de rangement.

2. Comment se déroule la familiarisation ?

« La période de familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et des professionnel.le.s prêt.e.s à les accueillir dans un environnement nouveau. » (ONE)

Ces premiers moments d'accueil sont importants pour votre enfant, pour vous ainsi que pour l'équipe. Ces différents moments nous permettront d'apprendre à vous connaître et, ainsi, petit à petit, à **créer un lien de confiance**. Ce sont ces moments qui nous permettront, notamment, de trouver comment rassurer votre enfant lorsqu'il sera avec nous et de lui assurer une certaine continuité entre la maison et la crèche.

Avant l'entrée de votre enfant, nous convenons systématiquement d'une période de familiarisation pendant laquelle :

- ✓ Nous apprenons à **connaître votre enfant et ses habitudes**.
- ✓ **Vous vous familiarisez avec notre organisation**, notre équipe et vous pouvez poser les multiples questions liées à l'accueil de votre enfant.
- ✓ Pour votre enfant, c'est l'occasion de **découvrir ce nouveau lieu**, avec son ambiance (bruits, rythmes, etc.) ainsi que les personnes qui vont l'accueillir.
- ✓ Nous vous proposons de remplir une fiche de familiarisation (informations concernant votre enfant qui vous sera donnée lors du rendez-vous de création du dossier) et de nous la faire parvenir (par mail ou en main propre à la crèche) la semaine précédant le début de la familiarisation. Ce document sera le point de départ des échanges entre l'équipe d'accueil et vous.

Concrètement, cette période de familiarisation est organisée **autour de moments en votre présence et d'autres sans vous**. Ces étapes sont définies en collaboration avec l'équipe. Pour que l'entrée de votre enfant se

passer au mieux, nous déterminons ensemble si des ajustements sont nécessaires.

Nous fonctionnons toujours avec la volonté d'assurer à votre enfant la sécurité affective dont il a besoin. C'est pourquoi, nous faisons en sorte qu'un.e seul.e puériculteur.ice vous accompagne, vous et votre enfant, pendant cette période.

Nous considérons que la période de familiarisation peut se clôturer lorsque votre enfant accepte de manger avec nous, qu'il arrive à se reposer (même si un accompagnement est nécessaire), qu'il accepte d'être rassuré.

Par ailleurs, nous vous encourageons à **parler de son entrée en crèche à votre enfant** : comment ça va se passer le matin et le soir, pourquoi est-ce qu'il doit venir à la crèche, ce qu'il va y faire, par exemple.

C'est au travers de votre confiance que votre enfant sera également en confiance. Pour votre enfant comme pour vous, c'est une étape importante sur laquelle il convient de mettre des mots. Ainsi, votre enfant devient le partenaire de son entrée à la crèche Adèle Hauwel.

Un document explicatif plus détaillé de la familiarisation est disponible dans les annexes (n°6).

Chers parents,

Soyez rassurés, l'entrée en crèche est une étape sensible pour tout le monde. Notre équipe le sait. Nous sommes là pour vous, pour vous accompagner.

Nous n'accueillons pas seulement votre enfant, nous accueillons votre famille !

Si vous ressentez des difficultés, n'hésitez pas à nous en parler.

3. Comment cela se passe quand je viens déposer et rechercher mon enfant ?

Pour rappel, la crèche est ouverte de 7h30 à 18h30.

Dans la section **des Bébés**, nous sommes **flexibles** quant aux horaires et ils peuvent évoluer dans le temps (respect du rythme de l'enfant). Néanmoins, si votre enfant arrive **après 11h**, il faudra que son repas de légumes (si diversification finie) soit donné avant son arrivée.

Tandis que chez **les Moyens** et chez **les Grands**, le matin, l'équipe attend votre enfant **avant 10h** (sauf si un autre horaire est prévu dans le contrat d'accueil). Effectivement, des moments collectifs sont ensuite organisés comme le « rituel du bonjour ». La participation à ces moments est importante pour votre enfant car ils lui permettent de structurer sa journée. Ces différents moments de la journée font office de repères pour lui.



Une journée à la crèche débute par un moment d'accueil, moment d'échanges avec l'équipe sur l'état général de votre enfant. C'est le moment de nous communiquer toutes les informations qui nous permettent d'assurer à votre enfant une journée agréable (sommeil, poussées dentaires, nourriture, humeur...). L'équipe profite aussi de ce moment pour vous poser ses éventuelles questions. **Ce moment est un moment d'échanges tant pour vous que pour l'équipe, n'hésitez pas !**

Nous avons travaillé en équipe à un **outil** afin de **mieux communiquer** et **donner de la visibilité** au travail qui est réalisé chaque jour.

C'est pourquoi des **lignes du temps** ont été installées **à l'entrée de chaque section**. Celles-ci seront complétées au fur et à mesure des semaines.

Notre réflexion se poursuit également quant à l'**accompagnement des enfants** et le travail autour de la **continuité**. C'est pourquoi, nous avons installé à l'entrée de chaque section un **panneau de présences**.

- ➔ Chez les **Bébés**, nous vous demandons de prendre la petite photo de votre enfant et de la placer dans la partie « Je suis à la crèche » en expliquant à votre enfant qu'il est arrivé à la crèche et idem le soir mais en mettant la photo dans la partie maison.
- ➔ Chez les **Moyens**, nous vous demandons d'accompagner votre enfant à prendre la petite photo et à la mettre dans la partie « Je suis à la crèche » et idem le soir mais en replaçant la photo dans la maison.
- ➔ Chez les **Grands**, l'idée est que les enfants auront pris l'habitude de le faire depuis bébé et pourront eux-mêmes prendre leur photo pour la mettre à leur arrivée et la retirer en fin de journée.

Nous souhaitons par cet outil renforcer le sentiment de sécurité des enfants et qu'ils puissent prendre conscience d'où ils sont et qu'après ils rentreront à la maison.

Plus concrètement :

- ✓ Des casiers nominatifs sont à votre disposition dans le hall d'accueil ou le couloir. Vous pouvez ainsi y laisser les affaires personnelles de votre enfant (manteau, sac, chaussures, carnet de santé, réserve de langes,...) et les reprendre en fin de journée.
- ✓ Chez les Bébés, un carnet de liaison est rempli quotidiennement par les puériculteur.rice.s et vous. Celui-ci permet d'échanger les informations importantes afin de répondre de manière adéquate aux besoins de votre enfant. Ce carnet permet également d'avoir un

support écrit si une autre personne devait venir chercher votre enfant (nounou, grands-parents, par exemple).

- ✓ Nous vous demandons de nous prévenir si votre enfant arrive exceptionnellement après 10h (section Moyens et Grands).

Chaque puériculteur.rice de l'équipe est amené.e à s'occuper de votre enfant. C'est pourquoi, **nous avons une feuille de route quotidienne où les informations importantes sont consignées** tout au long de la journée. De la sorte, chaque puériculteur.rice a, à sa disposition, les informations qui lui sont nécessaires.

Cette feuille de route sert également aux autres collègues qui sont présents **lors de vos retrouvailles en fin de journée**. Nous veillons à y consigner des informations telles que les repas, le(s) temps de sieste mais également les activités avec lesquelles votre enfant a pris du plaisir au cours de la journée. En incluant votre enfant dans les échanges, nous veillons à vous donner des informations objectives sur sa journée que ce soit positif ou que ce soit « une journée sans ». Nous restons, bien évidemment, à votre disposition pour en discuter.

C'est pourquoi, **l'équipe vous attend pour 18h15 au plus tard** de manière à ce que ce moment de retrouvailles soit un moment qualitatif.



- ✓ Pour les **Moyens** et les **Grands**, si votre enfant n'est présent que la matinée, nous vous demandons de venir le chercher après le dîner, c'est-à-dire vers midi.
- ✓ Pour respecter le temps de sieste des enfants (12h – 14h30), nous vous demandons de ne pas venir chercher votre enfant pendant cette période (sauf pour la section des Bébés puisqu'il n'y a pas de temps de repos défini).
- ✓ En fin de journée, nous vous demandons de ne pas venir entre 15h et 15h30, c'est le goûter des enfants (sauf pour la section des Bébés où le repas est donné en fonction de son rythme).

- ✓ Pour les **Bébés**, puisqu'il n'y a pas de temps de repos défini pour l'enfant et que le repas est donné en fonction de son rythme, les horaires pour venir chercher votre enfant sont flexibles.
- ✓ De manière à prévenir et à accompagner votre enfant, nous vous demandons de nous communiquer qui viendra le chercher et vers quelle heure. Si cela devait changer en cours de journée, nous vous demandons de nous prévenir en nous contactant directement par téléphone (coordonnées voir tableau en annexe).

Lors des moments d'accueil et de retrouvailles, nous vous demandons que l'ensemble de la famille (frère/sœur) reste à l'entrée de la section et qu'une distance de courtoisie soit respectée si d'autres parents sont présents afin que tout se fasse dans la confidentialité à laquelle chacun peut prétendre.

Il se peut qu'un regroupement de section puisse avoir lieu le matin avant 8h30 et/ou en fin de journée à partir de 17h.

Pour rappel,

Si d'autres personnes viennent rechercher votre enfant, nous aurons besoin **d'une autorisation parentale ainsi que d'une copie de la carte d'identité de la personne concernée (minimum 16 ans)**. Sans cela, nous ne pouvons pas laisser partir votre enfant avec cette personne.

4. Comment se déroule la journée de mon enfant ?

À tout moment de la journée, **votre enfant a librement accès à des jeux et des livres**. Chaque section est aménagée de façon à offrir un environnement sécurisant et sécurisé mais aussi stimulant pour chacun.e.

Nous valorisons les rythmes individuels, qu'il s'agisse des temps de repos, d'apprentissages, de repas ou de soins. Toutefois, en collectivité, les temps individuels tendent progressivement vers des temps collectifs dans la section des Moyens et des Grands. Nous restons évidemment attentifs aux signes que votre enfant nous renvoie et nous l'accueillons en tenant compte de ceux-ci.

Nous respectons également le **rythme de développement** de votre enfant et nous ne lui demandons pas d'effectuer des choses qu'il n'est pas encore capable de faire par lui-même (boire au verre, s'asseoir tout seul, manger avec la cuillère, différencier les couleurs ou tenir un crayon correctement,...).

Ainsi, de manière générale, **la journée de votre enfant est structurée de la sorte :**

Chez les **Bébés**, les journées sont organisées en fonction du rythme de chaque enfant.

Chez les **Moyens** et les **Grands**, les enfants présents s'occupent librement.

Une fois 10h, un moment collectif est proposé à l'ensemble du groupe avec le « rituel du bonjour ». Le rituel varie en fonction des sections (tour de tous les enfants présents, comptines ou chansons par exemple).

Ensuite, en fonction des possibilités du groupe et de l'équipe, des activités plus spécifiques sont proposées aux enfants. Nous y reviendrons dans la fiche



suivante. Il peut s'agir de psychomotricité, d'éveil artistique ou encore de sortie à l'extérieur.

Avant le repas de midi, un rituel est proposé au groupe (musique de rangement avant le lavage des mains). Cela permet à chacun.e de se recentrer avant de dîner et de clôturer la matinée. Comme déjà évoqué, il est important pour votre enfant d'avoir des repères stables lui permettant de se situer dans sa journée.



Vient le temps du repas de midi. Celui-ci est aussi source de nombreux apprentissages. L'équipe accompagne votre enfant en respectant son rythme et sans faire à sa place.

Après le repas de midi, nous proposons un temps de repos collectif pour les enfants de la section des Grands. Pour les enfants de la section des Bébés et des Moyens, nous respectons leur rythme individuel.



Une fois que votre enfant s'est reposé selon son besoin, il peut se lever et continuer ses activités (jeu libre). Il est changé si nécessaire et rhabillé.

Dans la section des Grands, une fois que tout le monde est réveillé, le goûter est donné. Cela se passe de 15h à 16h. Pour les sections des Bébés et des Moyens, le goûter est donné en fonction du rythme de l'enfant.

De 15h30 à 18h30, les retrouvailles commencent. Jusqu'à votre arrivée, votre enfant est libre de jouer au gré de ses envies et de son projet.

5. Quelles sont les activités proposées à mon enfant ?

Dans l'ensemble des sections, du matériel divers, des jeux et des livres adaptés sont en accès libre. Ainsi,

- ✓ L'espace de vie est aménagé en « coins » fixes tels que la dînette, les jeux de construction, le coin doux. Cela permet à votre enfant de se retrouver dans son environnement.
- ✓ Cela permet à votre enfant de choisir ce qu'il souhaite faire, quand et comment.
- ✓ Chaque jour, il peut ainsi retrouver les mêmes jeux et objets, dont celui avec lequel il a joué la veille. Cela contribue à développer son sentiment de sécurité et de continuité.
- ✓ De plus, du matériel de psychomotricité est également à disposition.



Nous favorisons largement les activités libres et spontanées au travers desquelles **confiance en soi et autonomie sont développées car votre enfant va à son rythme** et n'est pas mis en situation d'échec.

Ainsi, les sources d'activités (et donc d'apprentissages) sont diversifiées et adaptées à l'âge des enfants de la crèche.

L'autonomie ne signifie pas seulement « faire tout seul » mais surtout **« avoir du plaisir à faire par soi-même et pouvoir décider de ce qu'on veut faire ».**

Pour cela, nous faisons en sorte que l'environnement permette à chacun.e de trouver sa place. Le rôle des puériculteur.rice.s est donc de mettre à disposition, de proposer, de réorganiser et d'enrichir le matériel à disposition des enfants présents.

Ainsi, pour un jeune enfant, être autonome, à son niveau de développement, c'est :

- ✓ être actif dans les différents moments de sa journée,
- ✓ être acteur de son propre développement
- ✓ et se sentir reconnu en tant que personne à part entière.

L'autonomie, dans cette perspective, vaut pour les activités, les moments de soin et de repas également.



À la crèche Adèle Hauwel, nous ne parlons pas de « bricolages » mais d'ateliers d'éveil (art, lecture, musique, psychomotricité fine, nature, etc.).

Plus concrètement :

- Nous proposons à votre enfant, du matériel plus spécifique (peinture, crayons, riz à manipuler, matériel de récup, etc.) et nous l'accompagnons dans ses découvertes et ses expérimentations.
- Nous lui laissons le choix dans l'activité proposée. L'enfant a toujours la possibilité d'y participer ou pas et ne doit pas nécessairement aboutir à un résultat qui nous (adultes) semble satisfaisant.

Explorations encadrées

Ce sont des moments préparés par les puériculteur.rice.s qui permettent à l'enfant de vivre de nouvelles expériences, de découvrir de nouvelles matières, sensations,... sans but à atteindre.

Les activités proposées ne demandent pas une intervention extérieure pour qu'elles soient réalisées et terminées. Ce sont le plaisir et l'intérêt de l'enfant qui guident l'équipe.

Ce n'est pas le résultat qui compte mais ce que l'enfant a fait pendant l'activité ou l'atelier. Une activité réussie, selon nous, **c'est une activité où votre enfant trouve du plaisir**, tout simplement.



Motricité libre

Afin que l'enfant se développe de manière la plus harmonieuse possible, nous travaillons autour de la motricité libre. La motricité libre consiste à laisser l'enfant expérimenter seul son environnement avec son corps, et ce, sous le regard de l'adulte présent qui l'accompagne verbalement dans ses découvertes.

Espaces extérieurs

Par tous les temps, la cour et le jardin sont aménagés pour que les Moyens et les Grands puissent y passer un peu de temps. Le goûter des Moyens et Grands est parfois donné dans la cour ou le jardin également.

En cas d'ouverture de l'espace extérieur, l'intérieur reste accessible aux enfants.

Salle polyvalente

La salle polyvalente est mise à disposition pour que tous les enfants puissent y passer un moment, lors des séances de psychomotricité par exemple (chez les Moyens et les Grands).

Peu importe l'activité, **les puériculteur.rice.s soutiennent et accompagnent positivement l'enfant en mettant des mots sur ce qu'il vit**. Cela lui permet aussi de décoder et de découvrir son environnement.

Au cours d'une journée, les activités, les découvertes et les expériences sont multiples : votre enfant saute sur un tapis, il découvre un livre, il dessine, il joue, il rit, il questionne et recommence, il se fâche...

Tout est activité, découverte et apprentissage

6. Qu'est-ce que mon enfant va manger ? Et s'il a un régime spécifique ?

Le dîner et le goûter sont livrés par Les Cuisines Bruxelloises.



Comme déjà mentionné dans la fiche de présentation, la crèche est contrôlée par l'AFSCA et répond à l'ensemble des obligations liées à la distribution des repas.



Nous nous inscrivons dans une démarche de **santé préventive**. Ainsi, les menus sont réalisés sur base des recommandations diététiques de l'ONE tant en termes de quantité qu'en termes de qualité (grande variété des menus, limitation des protéines et du sucre et absence de sel, respect des besoins nutritionnels de l'enfant notamment).

En fonction des besoins et de l'âge des enfants, les repas sont donnés sous forme de biberons (lait maternel ou lait infantile) ou de repas solide.

Pour les plus-petits, la crèche fournit les laits suivants : Nan Evolia 1 et 2, Nan Optipro 1 et 2 ainsi que Nutrilon 1 et 2.

Les **laits spécifiques** ou de régime sont **apportés par vos soins** (boîte neuve + nom de l'enfant).

De l'**eau en bouteille**, servant à la réalisation des biberons, est fournie par la crèche et ce, **jusqu'à l'âge d'un an** (passage chez les moyens). Dans les sections des **Moyens** et des **Grands**, c'est l'**eau du robinet** qui est utilisée. La crèche dispose de différents types de biberons et tétines, nettoyés et

stérilisés chaque jour. En fonction du type de biberon que vous utilisez, vous devrez peut-être nous fournir celui qui convient à votre enfant.

Entre 4 et 6 mois, la diversification alimentaire démarre. Celle-ci doit commencer à la maison et se poursuivra à la crèche. Afin de faciliter le suivi, une liste des aliments (déjà donnés à l'enfant) vous est transmise et nous la complétons mutuellement au fur et à mesure. Un complément de lait est donné en fonction de la quantité mangée par l'enfant (si - de 200gr).

Une fois la diversification alimentaire terminée, les repas se composent comme suit :

→ **Les dîners** sont composés systématiquement :

- de potage.
- d'un plat principal avec des féculents, légumes et protéines (en fonction de l'âge de votre enfant et de son régime alimentaire) – une alternative végétarienne est proposée chaque jour, sauf les jours où du poisson est servi. Il est indispensable d'informer l'équipe de votre volonté à ce sujet.
- de fruits (sauf chez les Bébés).

→ Pour **les goûters**, votre enfant reçoit du pain, des fruits et des produits laitiers (tableau en annexe). Le vendredi, ce sont des tartines au beurre/margarine qui sont servies et, en alternance, du craquelin/cramique.

Les textures des repas sont adaptées à l'âge des enfants.

Le menu mensuel est affiché à la crèche et vous est également envoyé par mail.

Par rapport aux **régimes spécifiques** :

- Les dîners sont toujours et pour tout le monde des repas **sans lait**. Les goûters sont, quant à eux, adaptés pour les enfants qui

souffrent d'une allergie/intolérance au lactose (certificat médical à renouveler tous les 6 mois).

- Si votre enfant souffre d'une **allergie/intolérance au gluten** (certificat médical à renouveler tous les 6 mois), c'est à vous d'apporter les alternatives aux féculents du repas de midi et au pain du goûter.
- Pour **toute autre allergie/intolérance**, nous vous demandons d'en discuter avec l'équipe de la crèche. Notons qu'il est obligatoire de nous fournir un certificat médical en pareille situation, à renouveler tous les 6 mois.

Tous les repas sont accompagnés d'eau uniquement. De plus, tout au long de la journée, votre enfant a accès à sa gourde (section Moyens et Grands) et peut boire quand il le souhaite.

Le temps du repas est également un **temps d'apprentissage et de découverte**. Notre équipe accompagne votre enfant selon ses besoins et son rythme. L'équipe est là pour lui.

Chez les Grands, le repas est servi sous forme de « self-service », l'enfant participe, ainsi, activement aux différentes étapes du repas. Le repas se fait en 2 services, les Grands vert mangent vers 11h00 tandis que les Grands jaune passent à table vers 11h30. Un fruit est proposé aux enfants arrivant avant 8h30 afin de les faire patienter jusqu'au moment du repas.

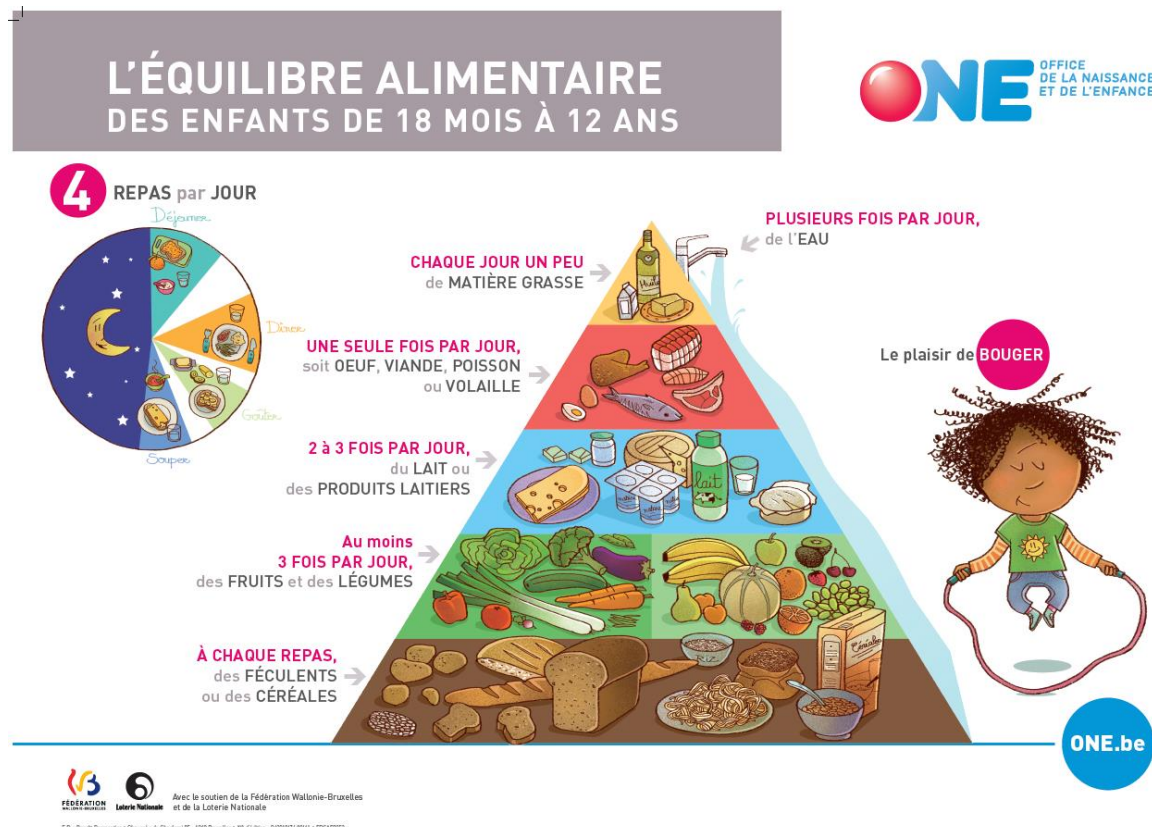
Nous ne forçons pas un enfant à manger mais nous ne proposons pas d'alternative autre qu'une texture différente (ni de complément de lait sauf chez les Bébé). Nous respectons les goûts et les envies de votre enfant. Bien sûr, si nous devons constater des difficultés persistantes, nous en parlons ensemble.

Les **anniversaires** des enfants sont célébrés, **dans la mesure du possible, le jour même, au moment du goûter.**

Afin de limiter l'apport en sucre au sein des crèches et de respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, aucun aliment extérieur (gâteaux, cakes, confiseries, etc.) ne sera accepté pour ces occasions.

L'équipe de la crèche veille à marquer cet événement de manière adaptée et conviviale, dans le respect du projet éducatif de l'établissement.

N'hésitez pas à nous en parler !



7. Quand est-ce que mon enfant va se reposer ? Est-ce qu'il dort toujours dans le même lit ?

À la crèche Adèle Hauwel, les **temps de repos** sont différents **en fonction des besoins de chaque enfant**.

Chez les **Bébés** et les **Moyens**, les temps de repos sont individualisés. Un moment de repos est proposé dès que votre enfant nous montre des signes de fatigue.

Même si nous valorisons le respect du rythme de chaque enfant, la fréquentation régulière d'un milieu d'accueil conduit progressivement à un rythme globalement partagé par le groupe.

Ainsi, chez les **Grands**, votre enfant va systématiquement à la sieste surveillée après le dîner et après avoir été changé, si nécessaire. De manière générale, la sieste débute vers 12h15 jusqu'à 14h30 en moyenne. Si votre enfant manifeste le besoin d'aller se reposer, soit le matin soit l'après-midi, il peut aller dans le coin « doux ».

Chaque enfant a ses habitudes pour s'endormir. L'équipe veille à les respecter tout en respectant le groupe dans son ensemble.

Si votre enfant ne dort pas ou dès qu'il se réveille, soit il continue à se reposer dans son lit (si c'est son habitude), soit il peut se lever et peut se remettre en activité (réveil progressif).

Nous organisons le dortoir de façon à ce que votre enfant dorme toujours dans le même lit et à la même place, avec ses effets personnels. Cela permet à votre enfant d'avoir des repères nécessaires à son sentiment de sécurité et de continuité.

8. Est-ce que mon enfant a son doudou et sa tétine avec lui ?

C'est quoi un doudou ?

Le doudou (ou un objet transitionnel), quand il existe ou quand il est nécessaire, symbolise le **lien entre la maison et la crèche**. Ce dernier symbolise le lien entre le parent et l'enfant au moment de la séparation (maman et/ou papa reviendront). Le doudou rassure votre enfant au cours de sa journée. Votre enfant n'a pas de doudou ? Peut-être a-t-il mis en place une autre stratégie pour imaginer/penser ce lien. Pas de panique, donc !



La manipulation du doudou (ou de l'objet qu'il a choisi) permet à l'enfant de se laisser aller à son imaginaire, à la rêverie et à dérouler le fil de ses pensées. Cela est rendu possible par la sécurité apportée par ce doudou.

L'enfant n'a parfois pas besoin d'un doudou à la maison, mais bien en crèche car c'est là qu'il prend tout son sens puisqu'il est (parfois pour la première fois) séparé de son milieu familial.

Le doudou dans les sections...

Votre enfant a son doudou à sa disposition s'il en a besoin dans les pochettes à doudous.

Cela permet plusieurs choses :

- Laisser votre enfant s'occuper de son doudou, c'est l'encourager à identifier ses besoins de façon autonome et à trouver une solution face aux petites difficultés vécues.
- Le doudou permet à votre enfant d'« aller vers », d'« aller à la rencontre de » ... et ainsi, de multiplier les apprentissages en se sentant en sécurité affective.

Attention: aucun doudou ne remplace les échanges avec les puériculteur.rice.s dont votre enfant a besoin. Le rôle de l'équipe est donc d'accompagner votre enfant dans ses émotions et de l'encourager à déposer son doudou afin qu'il apprenne progressivement à vivre ses émotions autrement qu'au travers de ce doudou. Le doudou ne sera pas proposé à l'enfant comme réponse systématique à ses chagrins.

Et la tétine ?

Afin que le doudou et la tétine ne soient pas assimilés et ne deviennent pas indissociables aux yeux de l'enfant, nous proposons de séparer la tétine du doudou. Le rôle de l'équipe est donc d'accompagner votre enfant dans ses émotions et dans la section des Grands de l'encourager à retirer sa tétine notamment pour l'acquisition du langage. De plus, nous vous rappelons que **les attache-tétines sont interdites à la crèche** pour des raisons de sécurité.

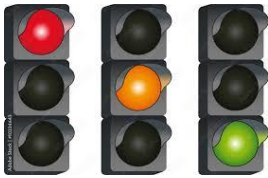
L'équipe de la crèche reste à votre disposition pour en discuter.

9. Et si mon enfant fait des bêtises ou se dispute ? Et s'il ne sait pas gérer ses émotions ?



Au lieu de bêtises ou de disputes, on peut parler d'exploration et de découverte de la vie en société et de soi-même. **Toutes les émotions ont leur place et sont respectées**, qu'il s'agisse de joie, de peine, de colère, de satisfaction ou de frustration.

En crèche, le rôle des puériculteur.rice.s est de valoriser et d'accompagner votre enfant dans l'apprentissage de ses émotions et de sa façon de les vivre, qu'elles soient positives ou négatives. Ici aussi, **nous donnons une place active à l'enfant en reconnaissant ses compétences car nous avons confiance dans ses capacités à accueillir ses émotions**. Un enfant n'est pas réduit à un comportement ou à une réaction particulière. Nous ne dirons pas d'un enfant qu'il est méchant s'il mord un autre, par exemple.



Quel que soit son âge, **règles et limites font partie de la vie de chaque enfant**. Il en a d'ailleurs besoin pour se construire. La cohérence et la stabilité de celles-ci lui apportent sécurité et repères et ce, malgré la frustration, le sentiment d'injustice ou d'incompréhension que cela peut entraîner.

- Il y a des choses qu'on ne peut pas faire, peu importe les circonstances.
 - « On ne se mord pas, on ne mord pas un copain même si on est fâché. »
- Il y a des choses qu'on peut faire, dans certaines conditions.
 - « On déchire du papier lors d'un atelier d'éveil mais on ne déchire pas un livre. »
- Il y a des choses qu'on a le droit de faire.
 - « On a le droit d'être fâché et de le dire. »

Malgré ses compétences, le petit enfant n'a pas encore la maturité nécessaire pour évaluer l'ensemble de ses actes. Il lui est difficile d'adapter ses comportements tout en tenant compte de ses besoins et de ceux des autres. Le rôle des puériculteur.rice.s est de veiller à l'apprentissage de ces règles et limites liées à la vie en société et en collectivité. Cela passe par de nombreuses répétitions, de la cohérence mais, surtout, par du sens : les règles et les limites sont réfléchies en équipe et expliquées à chaque enfant. Au cœur de celles-ci, on retrouve deux interdits :

- On ne se fait pas mal. On ne fait pas mal aux autres.
- On ne se met pas en danger. On ne met pas les autres en danger.



Lorsqu'un conflit survient entre les enfants, nous n'intervenons pas directement sauf s'il y a un danger. En effet, les enfants sont en plein apprentissage de la vie en groupe et trouvent bien souvent les solutions eux-mêmes.

Si nécessaire, avec patience et bienveillance, les puériculteur.rice.s :

- s'adressent directement à votre enfant, en s'approchant de lui et en se mettant à sa hauteur ;
- adoptent un ton ferme, sans agressivité, l'expression du visage doit être en harmonie avec les mots ;
- donnent des instructions positives et simples.

Notre organisation quotidienne (aménagement de l'espace et des moments d'activité, notamment) a pour objectif, entre autres, de réduire au maximum les conflits. Toutefois, les comportements dits « agressifs » ne peuvent être totalement évités. Ils ne sont pas acceptés mais leur portée n'est pas dramatisée. À nouveau, les puériculteur.rice.s, en mettant des mots, accompagnent chaque enfant dans ses expériences sociales et relationnelles.

L'équipe de la crèche est également présente à vos côtés pour vous soutenir et pour répondre à vos questions autour des émotions de votre enfant. Rien n'est simple quand il s'agit d'accueillir ses émotions et celles de son enfant !

10. Comment s'organisent les passages de section ?

L'accueil des enfants au sein de la crèche Adèle Hauwel est organisé en section horizontale – les enfants sont répartis dans les sections avec des enfants d'un même âge/niveau de développement. Il y a donc les sections des **Bébés**, des **Moyens** et, enfin, des **Grands** (deux lignées « Vert » et « Jaune », par exemple : les bébés de la section des Bébés « Vert » vont vers la section des Moyens « Vert » et ainsi de suite).

Le passage dans la section suivante n'est pas uniquement basé sur l'âge de votre enfant mais plutôt sur son développement et ses besoins.

- Le passage des Bébés vers le Moyens se fait aux alentours des 12-13 mois de votre enfant.
- Le passage des Moyens vers les Grands se déroule aux alentours des 18-21 mois.
- Le passage des Grands vers l'école se fait entre 2,5 ans et 3 ans en fonction du développement de l'enfant et de l'école choisie.

Un temps d'échange entre les équipes des 2 sections est organisé afin de relayer les habitudes et les besoins de votre enfant, de plus un support papier reprenant ces informations sera donné à l'équipe suivante.

Une familiarisation est également organisée lors d'un passage de section. Elle dure 1 semaine, ou plus si nécessaire :

- Le 1^{er} jour, ou à une autre date convenue avec vous (15h30), un.e puériculteur.rice de la section vous accompagne dans la nouvelle section pour vous présenter l'équipe. Ensuite, un.e puériculteur.rice de cette section prend le relais pour vous faire visiter la section, vous expliquer le fonctionnement et vous présenter une journée-type au sein de ce groupe.

- Les jours suivants, l'accueil se fait de manière habituelle dans la section de votre enfant. Un.e puériculteur.rice accompagnera votre enfant à 9h30 dans la nouvelle section, il.elle y restera un petit temps avec lui. Votre enfant quant à lui y restera jusque la fin du repas de midi.

Lorsque la familiarisation est terminée, votre enfant passera ses journées dans la nouvelle section.

A partir d'1 mois d'absence (congé ou maladie) de votre enfant, nous organiserons uniquement un temps de rencontre avec vous lors du retour. Le passage de votre enfant se fera donc directement dans la nouvelle section.

Afin d'assurer une continuité entre les sections, les puériculteur.rice.s sont amené.e.s à changer de section à certains moments de l'année (janvier, mai et août).

11. Quand et comment mon enfant passe-t-il du linge au petit pot ?

Comme pour tout autre aspect de l'accueil de votre enfant, nous respectons son rythme. L'acquisition de la continence est un processus physiologique avant tout, mais également psychologique. Elle ne peut se faire que lorsque votre enfant indique qu'il est prêt : il reconnaît désormais la sensation qu'il doit faire « pipi » ou « caca ».

Quelques signes qui indiquent qu'il est prêt :



- Il ne monte plus les escaliers une marche à la fois mais une marche après l'autre.
- Il ne veut plus mettre de linge.
- Son linge reste sec plus longtemps et il est dérangé quand son linge est souillé.
- Il exprime son besoin et/ou dit que son linge est souillé.
- Il montre de l'intérêt pour le petit pot ou la toilette.

Lorsque votre enfant manifeste de tels signes à la maison et/ou à la crèche, c'est sans doute le moment d'en discuter avec lui. À la crèche, nous suivons ce qui est fait à la maison. La communication avec l'équipe est donc primordiale.

Pour la facilité de votre enfant, vous pouvez lui mettre des chemisettes et des culottes/slips à la place des bodys et apporter des vêtements de rechange en suffisance (culottes/slips, chaussettes, shorts, jogging, etc.).

Il n'y a pas de mode d'emploi. Pas de panique, tout ira bien !

Le respect du rythme de votre enfant est essentiel ainsi que le respect de son intimité. Les accidents ne sont pas des échecs. Cela fait partie du cheminement. Ce n'est pas grave.

Il n'y a ni obligation, ni pression.

12. Comment ça se passe quand mon enfant part à l'école ?

L'entrée à l'école peut se faire à partir de 2 ans et demi dans l'école de votre choix. Nous vous conseillons de prendre vos renseignements bien à l'avance.

Vers 2 ans, nous vous demandons plus de précisions afin de pouvoir nous organiser et anticiper le départ de votre enfant. L'entrée en crèche est importante pour votre enfant mais son départ également. Cela nous permet de l'accompagner dans la clôture de son accueil en crèche pour ouvrir une autre étape, celle de l'école.

C'est en toute simplicité que nous préparons votre enfant ainsi que le groupe à son départ pour l'école. Souvent, ce sujet est abordé par l'enfant et sa famille, nous suivons donc votre rythme. Toutefois, rien ne sert d'en parler trop tôt : l'enfant n'a pas encore la notion du temps ; un mois c'est une éternité pour lui.

Pour marquer son départ, nous offrons un petit souvenir à votre enfant. Après son départ, nous continuons de parler de lui avec les autres enfants.

C'est parti pour de nouvelles aventures !



13.L'accueil des enfants à besoins spécifiques et/ou porteurs de handicap (EPH)

La crèche Adèle Hauwel accueille les enfants en situation de handicap (physique ou mental) en collaboration avec l'ONE. Cet accueil se fait de manière réfléchie afin que ces enfants puissent profiter pleinement de leur séjour en crèche.

Après avoir rencontré les parents, et avant toute décision d'accueil d'un EPH ou malade chronique, une évaluation conjointe par le médecin traitant, le/la responsable et l'ONE devra être réalisée.

Si nécessaire, et avec votre collaboration, une équipe pluridisciplinaire d'aide et/ou un service spécialisé dans l'accompagnement des professionnel.le.s peuvent être sollicités par le milieu d'accueil. Ceci, dans le but de soutenir l'équipe et les parents et permettre ainsi d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Des séances d'information sur la pathologie de l'enfant, des réunions de section et des formations spécifiques peuvent également être proposées à l'ensemble de l'équipe.

Avant l'entrée de l'enfant à la crèche et en collaboration avec le service de coordination de l'ONE, il nous faudra vérifier que :

- l'environnement (bâtiment et matériel) est adéquat ou peut être ajusté aux besoins spécifiques de l'enfant.
- le projet pédagogique de la crèche et l'adhésion de l'équipe sont compatibles avec la démarche d'accueil de l'enfant vulnérable ou porteur de handicap.

Chaque enfant étant différent, l'étude de la situation et de sa prise en charge au sein de la crèche se fait donc au cas par cas.

Notons que malgré un aménagement des sections adapté aux spécificités des uns et des autres, il peut persister, dans certains cas, des limites à l'accueil d'enfants porteurs de certains handicaps (moteurs).

14. Mais concrètement, qu'est-ce que les puériculteur.rice.s font pendant la journée ?

Tout au long de l'accueil de votre enfant, les puériculteur.rice.s jouent un rôle essentiel. En effet, **en votre absence, votre enfant a, d'autant plus, besoin de sécurité et de repères**. Ainsi, sans vous remplacer, les puériculteur.rice.s vont également devenir des figures d'attachement pour votre enfant qui lui apportent réconfort et disponibilité dès qu'il en a besoin.

Pour cela, le.la puériculteur.rice a de nombreuses compétences, savoir-faire et savoir-être. On parle de **posture professionnelle**.



Comme en témoigne ce projet pédagogique, la vie en crèche est riche de nombreuses découvertes, moments, expériences et émotions, notamment. Tout au long de la journée, les tâches des puériculteur.rice.s sont donc multiples et variées. **Certaines de ces tâches sont évidentes et visibles, d'autres ne le sont pas... toutes sont essentielles pour le bien-être de votre enfant.**

Autour et avec chaque enfant...



- ✓ Il/Elle chante des comptines et lit des histoires.
 - ✓ Il/Elle change et apporte les soins nécessaires.
 - ✓ Il/Elle donne à manger.
 - ✓ Il/Elle joue avec les enfants.
 - ✓ Il/Elle assure sécurité physique et affective.
-
- ✓ Il/Elle aménage un espace stimulant (jeux, mobilier, coins, etc.) propice à la découverte et aux explorations.
 - ✓ Il/Elle permet à l'enfant de développer son estime et sa confiance en soi.
Pour cela,
 - Il/Elle observe, encourage, soutient et accompagne chaque enfant dans ses découvertes et dans son autonomie, tout en respectant son rythme.
 - Il/Elle regarde et s'adresse à l'enfant avec bienveillance et de manière positive, tout en se mettant à sa hauteur.
 - Il/Elle accueille et accompagne les émotions de l'enfant.
 - Il/Elle accompagne l'enfant dans son apprentissage de la vie en groupe.

Autour et avec chaque famille...

- ✓ Il/Elle accompagne et soutient chaque famille sans porter de jugement.
- ✓ Il/Elle construit une relation de confiance avec chaque parent en visant le bien-être de l'enfant et sa famille.

Autour et avec l'équipe...

- ✓ Il/Elle réfléchit et assure la bonne organisation de chaque journée.
- ✓ Il/Elle travaille en collaboration et de manière cohérente avec ses collègues/son équipe.
- ✓ Il/Elle se forme de manière continue et questionne ses pratiques lors de réunions d'équipe.

Et avec tout un chacun...

- ✓ Il/Elle fait preuve de patience, de résilience, d'écoute à tout moment de la journée.

... Et tout cela... dans un environnement qui peut être bruyant et stressant.

Et oui, ce n'est pas simple d'accueillir des enfants de manière professionnelle !

Tout au long de l'accueil de votre enfant, les puériculteur.rice.s jouent un rôle essentiel. En effet, **en votre absence, votre enfant a d'autant plus besoin de sécurité et de repères**. Ainsi, sans vous remplacer, les puériculteur.rice.s vont également devenir des figures d'attachement pour votre enfant et lui apportent réconfort et disponibilité dès qu'il en a besoin.

Pour cela, le.la puériculteur.rice a de nombreuses compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être. On parle de posture professionnelle.

15. La vie de la crèche en quelques photos...

Les Bébés Vert



Les Bébés Jaune



Espace repos des Bébés



Les Moyens Vert



Espace repos des Moyens Vert



Les Moyens Jaune



Espace repos des Moyens Jaune



Les Grands Vert



Les Grands Jaune



Espace repas des Grands



Biberonnerie



Salle d'allaitement



Salle polyvalente



Espaces extérieurs



16. Liste des numéros de téléphone et adresses mails

Bureau Responsable Sabrina CASAL	02/515. 60.47
Bureau TPMS Emma DESART & Hélène LEJEUNE	02/515. 60.49
Bureau TPMS Felipe RIBEIRO	02/515. 60.34
Section des Bébés Jaune	02/515. 65.36
Section des Bébés Vert	02/515. 65.46
Section des Moyens Jaune	02/515. 60.32
Section des Moyens Vert	02/515. 78.38
Section des Grands Jaune	02/515. 60.31
Section des Grands Vert	02/515. 65.47
Mail Sabrina CASAL (responsable)	sabrina.casal@ixelles.brussels
Mail Emma DESART (travailleuse psycho-médico- sociale)	emma.desart@ixelles.brussels
Mail Hélène LEJEUNE (travailleuse psycho-médico- sociale)	helene.lejeune@ixelles.brussels
Mail Felipe RIBEIRO (travailleur psycho-médico-social)	felipeluis.ribeiro@ixelles.brussels
Mails sortants Crèche Adèle Hauwel (factures) (il est préférable de <u>ne pas écrire</u> à cette adresse)	adelehauwel.creche@ixelles.brussels

17. Annexes

Une journée à la crèche Adèle Hauwel Section des Bébé

Tout au long de la journée dans les 2 sections

RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT :

SIESTES, BIBERONS/REPAS ET CHANGES SELON LES BESOINS,

MISE À DISPOSITION DES JEUX EN ACCÈS LIBRES,

MOMENTS PRIVILÉGIÉS/ INDIVIDUELS AVEC CHAQUE ENFANT.

Chez les **Bébé**, les **horaires** étant **flexibles**, les arrivées et départs s'organisent en collaboration avec les équipes.

Un regroupement des sections se fait le matin de 7H30 à 8H30 et le soir de 17h00 à 18h30.

L'organisation de la journée peut varier en fonction du nombre de puériculteur.rice.s, d'enfants et de leurs besoins.

La journée dans la section des Bébé

7H30-8H30	Regroupement des sections + accueil des enfants. Avant l'arrivée des enfants, la section a été aménagée pour répondre aux besoins des enfants.
7h30-12H00	Biberons, changes, mise au lit, jeux libres.
8H00-10H00	Accueil des enfants dans leur section.
10H00-10H30	Le rituel du « Bonjour ».

10H30-12H00	Nous recevons les repas qui seront donnés aux enfants en fonction de leur rythme.
12H30-15H00	Biberons, changes, mise au lit, jeux libres.
14H30-15H00	Goûters (panade/compote de fruits/pain).
15H-17H30	Biberons, changes, mise au lit, jeux libres.
17H00-18H30	Regroupement des sections.

Les thématiques, telles que le sommeil, les repas, les jeux, etc. sont développées dans les différentes fiches qui sont reprises dans le projet d'accueil.

Une journée à la crèche Adèle Hauwel Section des Moyens

Tout au long de la journée dans les 2 sections

RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT :

SIESTES, REPAS ET CHANGES SELON LES BESOINS,

MISE À DISPOSITION DES JEUX EN ACCÈS LIBRES,

MOMENTS PRIVILÉGIÉS/ INDIVIDUELS AVEC CHAQUE ENFANT.

Un regroupement des sections se fait le matin de 7H30 à 8H30 et le soir de 17h00 à 18h30.

L'organisation de la journée peut varier en fonction du nombre de puériculteur.rice.s, d'enfants et de leurs besoins.

La journée dans la section des Moyens

7H30-8H30	Regroupement des sections + accueil des enfants. Avant l'arrivée des enfants, la section a été aménagée pour répondre aux besoins des enfants.
8h00-10H00	Accueil des enfants dans leur section. Changes et mise au lit (si besoin). Jeux libres / lecture et/ou explorations encadrées.
9H30-10H00	Le rituel du « Bonjour ».
10H20-10H40	Séance de psychomotricité 1x/semaine. Vérification des langes + lavage des mains.
10H40-11H30	Repas et jeux libres.
11H30-12H00	Changes et rituel de préparation à la mise au lit.

Mises au lit des enfants qui en ont besoin.

12H00-14H30 Sieste + lever de sieste progressif (chaque enfant se lève à son rythme).

Changes et jeux libres/lecture et explorations encadrées

14H30-15H00 Goûters et jeux libres.

15H30-17H30 Départ des enfants.

Changes et mise au lit (si besoin).

Jeux libres/lecture et/ou explorations encadrées

17H00-18H30 Regroupement des sections.

Les thématiques, telles que le sommeil, les repas, les jeux, etc. sont développées dans les différentes fiches qui sont reprises dans le projet d'accueil.

Une journée à la crèche Adèle Hauwel Section des Grands

Tout au long de la journée dans les 2 sections

RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT :

SIESTES, REPAS ET CHANGES SELON LES BESOINS,

MISE À DISPOSITION DES JEUX EN ACCÈS LIBRES,

MOMENTS PRIVILÉGIÉS/ INDIVIDUELS AVEC CHAQUE ENFANT.

Un regroupement des sections se fait le matin de 7H30 à 8H30 et le soir de 17h00 à 18h30.

L'organisation de la journée peut varier en fonction du nombre de puériculteur.rice.s, d'enfants et de leurs besoins.

La journée dans la section des Grands

7H30-8H30 Regroupement des sections + accueil des enfants.

Avant l'arrivée des enfants, la section a été aménagée pour répondre aux besoins des enfants.

8h00-10H00 Accueil des enfants dans leur section.

Aide au déshabillage des enfants et vérification des langes.

Jeux libres/lecture et/ou explorations encadrées.

9H30-10H00 Le rituel du « Bonjour ».

10H30-10H40 Lavage des mains + vérification des langes.

10H40-11H00 Séance de psychomotricité 1x/semaine.

Vérification des langes + lavage des mains.

11H00-11H30 Repas et jeux libres.

11H30-12H00 Changes et rituel de préparation à la mise au lit.

Mises au lit des enfants qui en ont besoin

12H00-14H30 Sieste + lever de sieste progressif (chaque enfant se lève à son rythme).

Changes et jeux libres/lecture.

15H00-15H30 Goûters + jeux libres.

15H30-17H30 Départ des enfants.

Changes + jeux libres/lecture et/ou explorations encadrées

17H00-18H30 Regroupement des sections.

Les thématiques, telles que le sommeil, les repas, les jeux, etc. sont développées dans les différentes fiches qui sont reprises dans le projet d'accueil.

Informations concernant le lait maternel

Quelques règles concernant la conservation du lait maternel :

- ✓ Le contenant doit mentionner le nom de l'enfant, la quantité et la date à laquelle le lait a été récolté.
- ✓ Afin d'assurer la chaîne du froid, le lait doit être transporté dans un sac isotherme avec glaçon réfrigérant.
- ✓ Placer immédiatement le lait maternel au congélateur ou au fond du réfrigérateur ($\leq 4^{\circ}\text{C}$), au niveau des denrées alimentaires «propres» (préparées, emballées...) et pas dans la porte du frigo (afin d'éviter les fluctuations de température).
- ✓ Conservation du lait maternel frais:
 - Réfrigérateur (4°C) → 4 jours
 - Congélateur (-18°C) → 6 mois
- ✓ Conservation du lait maternel dégelé au réfrigérateur :
 - Réfrigérateur (4°C) → 24 h
 - Congélateur (-18°C) → Ne pas recongeler
- ✓ Conservation du lait maternel réchauffé (frais ou dégelé)
 - Température ambiante (22°C)/ contact avec l'enfant → 1 heure
 - Congélateur (-18°C) → Ne pas recongeler

Astuce Anti-Gaspi : Pour éviter de jeter du lait maternel, si précieux, nous vous conseillons de réfrigérer/congeler des petits volumes. Lors de la première année, il est souvent difficile d'anticiper/d'estimer les quantités de lait maternel nécessaires aux besoins quotidiens du bébé.

La familiarisation, tout ce qu'il y a à savoir...

Qu'est-ce que la familiarisation ?

La familiarisation est un enchaînement de rencontres entre l'équipe de puériculteur.rice.s, vous (les parents) et votre enfant au sein de la section dans laquelle il sera accueilli.

Pourquoi la familiarisation est si importante ?

Ces différentes rencontres sont nécessaires afin que votre enfant se familiarise avec ce nouvel environnement, de nouveaux bruits, de nouvelles odeurs, de nouveaux jeux, de nouvelles personnes (l'équipe mais aussi les autres enfants de la section), de nouveaux espaces.

Durant cette période, nous faisons connaissance avec vous et votre enfant, nous répondons à vos questions, vos inquiétudes.

Un lien de confiance se tisse au fur et à mesure des jours et ce, de manière réciproque.

Il est indispensable que votre enfant et vous vous sentiez en sécurité afin que l'accueil de votre enfant soit optimal.

Comment se déroule cette période de familiarisation ?

Chaque familiarisation est différente même si nous prévoyons une base commune qui est modulable et flexible.

La familiarisation se construit avec vous.

La date de début est fixée lors du rendez-vous pour remplir le dossier de l'enfant en accord avec les parents. Lors de ce rendez-vous une fiche de familiarisation vous sera donnée. Nous vous demandons de la remplir et de nous la faire parvenir dans la semaine qui précède la familiarisation (soit par mail ou en version papier).

Ce document sera le point de départ des échanges avec l'équipe et sera enrichi lors de la 1^{ère} semaine de la familiarisation et servira de référence à l'équipe en cas de question.

Le **premier jour** nous vous demandons d'arriver à **9h30**, heure à laquelle l'équipe est au complet, ce qui nous permettra d'être tout à fait disponibles pour vous et votre enfant.

La familiarisation dure minimum 10 jours ouvrables (2 semaines) et peut être augmentée si l'enfant en a besoin.

- ❖ Durant la 1^{ère} semaine, nous fixerons 5 moments minimum (plus ou moins 1h) avec vous et ce à différents moments de la journée. Le premier jour sera consacré à une présentation de l'ensemble de l'équipe et une nouvelle visite de la crèche, ainsi qu'à une présentation d'une journée type. Ensuite chaque jour sera consacré à une thématique particulière (alimentation – sommeil – change/soins – éveil/jeux) afin d'apprendre à connaître votre enfant. Ces différents moments seront fixés avec le/la puériculteur.rice repère et en fonction du rythme de votre enfant pour que vous puissiez nous montrer ses habitudes.
- ❖ Votre enfant ne restera seul qu'à partir de la 2^{ème} semaine. Durant cette 2^{ème} semaine, on organisera les moments pour que votre enfant reste de plus en plus longtemps seul avec nous, d'abord 30 minutes puis 1h puis 2h puis 1 demi-journée ...Si votre enfant en a besoin, nous

vous proposerons de continuer la familiarisation encore quelques jours.

- ❖ **Pour les enfants de plus de 12 mois**, la 2^{ème} semaine s'organisera de manière différente, elle sera composée uniquement de matinée car à cet âge l'enfant a besoin de repères et de régularité pour se sentir en sécurité. Le 5^{ème} jour de la 2^{ème} semaine une sieste pourra être ajoutée à la matinée si elle est prévue dans le contrat.

Qui participe à la familiarisation ?

Nous nous organisons en équipe pour qu'un.e puériculteur.rice puisse vous accueillir à 100%, l'autre ou les autres collègue.s prendront le relais auprès des autres enfants. C'est pourquoi, nous insistons sur l'arrivée à 9h30 le 1^{er} jour.

Même si durant ces 2 semaines vous rencontrerez l'ensemble de l'équipe de la section, une personne de l'équipe sera le repère pour votre enfant durant cette période. Il est nécessaire que votre enfant puisse donner sa confiance à une personne avant de s'ouvrir aux autres.

Durant cette période, nous souhaitons que les 2 parents puissent accompagner l'enfant au moins une fois durant la 1^{ère} semaine. Le lien de confiance se construit avec les 2 parents.

Quand est-ce que la familiarisation est terminée ?

Nous estimons que la familiarisation est terminée lorsque votre enfant accepte de manger avec nous, qu'il arrive à se reposer (même s'il a besoin d'être accompagné pour cela), qu'il accepte qu'on le rassure.

Quand est-ce que la facturation débute ?

Dès le moment où votre enfant reste seul à la crèche, la facturation se met en route au tarif de ½ journée (- de 5h).

Comment se déroule les passages de section ?

La familiarisation dure 1 à 2 semaines :

- ❖ Le 1^{er} jour, si c'est possible pour les parents, ils accompagnent leur enfant à partir de 9h30 dans la section suivante. Celui-ci/ceux-ci restent 15-20 minutes pour visiter la section et recevoir les informations des puériculteur.rice.s. L'enfant reste, quant à lui, dans la nouvelle section jusqu'à +/-11h30.
- ❖ La première semaine, l'enfant est accueilli dans sa section à l'heure habituelle et sera accompagné par un.e puériculteur.rice dans la section suivante (+/- 9h30 à 11h30). Ce sont des temps définis (toujours la matinée avec repas) qui seront organisés en fonction de la manière dont se passent ces demi-journées.
- ❖ La deuxième semaine, l'enfant sera accueilli directement dans la nouvelle section. Le temps de présence de l'enfant dans la section suivante sera allongé et comprendra le moment de la sieste ou son passage définitif.

L'ensemble de l'équipe est connu des enfants. En effet, le personnel aide parfois dans les autres sections et les puériculteur.rice.s changent aussi de section, à tour de rôle, 2 fois par an.

Quand a lieu le passage de section ?

En théorie, lorsque l'enfant a 12 mois il passe chez les moyens et à 20 mois, il passe chez les grands.

Cependant, tout dépend du développement de l'enfant. Nous vous rappelons que chaque enfant est différent.

En cas de vacances de l'enfant ou de fermeture de la crèche, l'enfant sera accueilli directement dans la section suivante. La familiarisation dans l'ancienne et la nouvelle section n'aurait pas de sens pour l'enfant.

Référence au fascicule de l'ONE : « La familiarisation »

Nos projets

Voici quelques-uns de nos projets en cours à la crèche Adèle Hauwel.

Chez les Grands :

- ✓ Le **self-service** ; en plus de proposer des aliments adaptés à leur âge et à leurs besoins, les enfants apprennent à se servir eux-mêmes au repas de midi et au goûter, à débarrasser et vider leur assiette, à se débarbouiller,... Cela leur permet également de favoriser leur autonomie et leur développement psychomoteur.

Chez les Moyens et les Grands :

- ✓ **Sortir par tous les temps** ; le jeu à l'extérieur permet de faire de nombreuses explorations sensorielles. C'est pourquoi, nous allons programmer des sorties à l'extérieur (jardin ou cour) avec les enfants par tous les temps y compris en automne et en hiver.
- ✓ Les **séances de psychomotricité** ; le but est d'encourager l'enfant, le regarder et l'accompagner dans la découverte de son corps, de son environnement et dans ses émotions.

Pour les Bébé :

- ✓ **Salle « Snoezelen »** ; une salle « Snoezelen » a été aménagée dans la salle d'allaitement de la crèche. Cet espace, propice à l'exploration sensorielle, va permettre d'éveiller l'ensemble des différents sens des enfants (l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat, la vue) et ainsi être à l'écoute de leurs besoins et de leurs émotions.